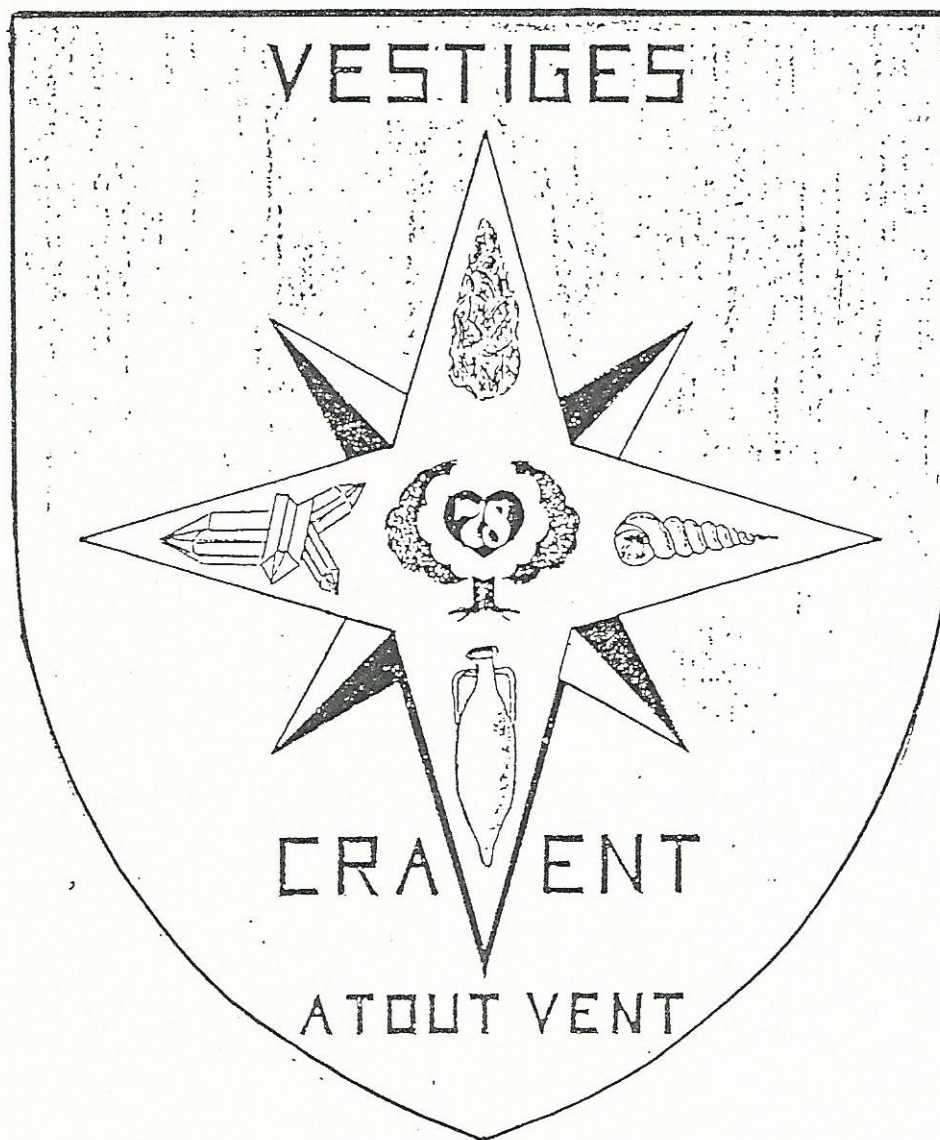


RETRO N°20

INFORMATION



CE N'EST PAS PARCE QUE C'EST DIFFICILE DE
TROUVER POUR QUE JE N'OSE PAS CHERCHER

VESTIGES A TOUT VENT

Compte-rendu de notre Assemblée Générale du 1er juin 1996.

Début 18 heures, terminée à 19,15 heures.

1) Personnes présentes 10, pouvoirs 14, total des cotisations reçues à ce jour 19. (Corum largement atteint).

2) Notre trésorier Mademoiselle Huet donne le résultat de nos finances toujours positives, nous permettant de voir l'avenir sereinement.

3) L'élection du président ne pose aucun problème, toujours le même réélu à la majorité absolue.

4) Notre activité pour la saison 95 - 96.

Deux visites du Sous-Directeur du musée d'Evreux et ses collaborateurs (eux plusieurs fois) concernant le taillage de la pierre, notre site Moustérien - Levalloisien, étant exceptionnel, la taille se faisant sur place, dans un silex se taillant très bien. Sur le site plusieurs époques se chevauchent, affaire à suivre.

Il est prévu de faire des essais de taille

5) La gazette de Cravent parle d'une petite subvention pour notre association, elle est versée à titre de dédommagement des frais occasionnés pour la recherche du Blason Craventais "tirage au laser des croquis présentés", les photos de l'inventaire de l'église, etc...

Pour le futur sur une idée de base de Mr Jacky Joubert

A) Nous prévoyons de faire une exposition des cartes postales anciennes de notre Commune, agrémentée de photos également anciennes relatant

(suite Assemblée Générale)

certaines scènes d'une époque révolue.

- B) La mise en valeur de l'art Craventais en exposant les oeuvres de nos artistes, peintures, aquarelles, etc...
- C) Certaines fabrications Craventaise de l'ancien temps.
- D) Exposition des collections, timbres, pièces, briquets, etc...
et pourquoi pas des échanges.

Il est possible que nous étoffions cette exposition par d'autres sujets et si personnellement vous avez une idée à donner nous l'étudierons.

Cette exposition aurait lieu un samedi après-midi et le dimanche, les dates restant à définir pour l'organisation et la présentation.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre association à Mr génétay "notre nouveau Maire", et Mr Georges Marot (rue Mojard) gendre de Mr Derrien une très vieille famille Craventaise.

Bien cordialement à tous

Le Président

VESTIGES A TOUT VENT

Complément concernant l'église de Cravent (voir RETRO N°8)

J'ai omis de signaler que l'église de Cravent avait une horloge, placée sur un pignon (ouest), la charpente de celle-ci a été faite par un nommé Dubois, charpentier de métier. Son mécanisme a été remonté pour la première fois par Jules Vallée le 10 avril 1888.

Sur la charpente il y a un autre nom de marqué sans indication de fonction "Louis Maillard".

Actuellement il n'en reste que la charpente, et une partie de son mécanisme très rouillé.

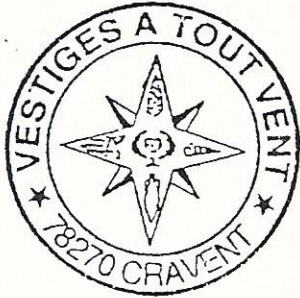
L'emplacement de l'horloge sur le pignon est obstrué mais toujours visible.

Suite à une circulaire de Monsieur le Préfet relative à la protection du patrimoine artistique de notre Commune, celui-ci en a demandé l'inventaire, qui doit être transmis à la Conservation des Antiquités et objets d'arts des Yvelines.

Et à la demande de Monsieur Phillipe Dewerdts 1er Adjoint au Maire et membre fondateur de notre association, nous avons fait cet inventaire.

Ci-joint le double de la lettre qui lui a été adressée.

.....



VESTIGES A TOUT VENT

Le 8 mai 1996

A Monsieur Philippe Dewerd

1er Adjoint au Maire

En réponse à votre lettre du 19 avril 1996, j'ai le plaisir de vous adresser l'inventaire des objets du culte, tableaux, et statues de l'église de Cravent, fait le 8 mai 1996 en compagnie de Melle huet et de ma femme.

En voici le résultat

- 1) Un Christ aux liens en pierre, hauteur 1,37 mètre, sans pieds. Fin XVeme siècle ou commencement du XVIeme.
- 2) Epi de faitage ou calvaire posé à une croisée de chemins, Représentant une crucifixion avec les Saintes Femmes, et sur l'autre face la Vierge et l'enfant (il manque la tête de l'enfant) 1,22 x 0,80 mètre.
- 3) Un tableau "ancien" non signé de 1,40 x 1,10 mètre. Représentant un père et son enfant. (Peinture non religieuse).
- 4) Une statue de Saint Roch et son chien avec un Ange accolé. Bois peint (hauteur 1,15 mètre) XVIIeme siècle.
- 5) Autel latéral (côté nord) tableau de Sainte Anne instruisant la Vierge (0,97 x 0,61 mètre).
- 6) Autel latéral (côté sud) tableau d'un pèlerin accompagné de son chien allant à Saint Jacques de Compostelle. (0,97 x 0,61 mètre).
- 7) Une statue de pierre (polychrome) représentant la Vierge et l'enfant (hauteur 1,10 mètre).

suite page deux



(Suite inventaire église de Cravent)

- 8) Une statue de pierre (polychrome) représentant Saint Nicolas hauteur (1,30 mètre).
- 9) Autel principal: Un retable en bois doré et tableau de la Vierge 1844 signé Y.F.
- 10) Un Graduel romain relié cuir de 1854, de Monseigneur Godefroy Saint Marc évêque de Rennes.
- 11) Un Vespéral romain relié cuir de 1854, de Monseigneur Godefroy Saint Marc évêque de Rennes.
- 12) 5 statues contemporaines en plâtre, dans le placard de la sacristie.
- 13) Christ de l'autel en argent.
- 14) 4 bougeoirs en argent.
- 15) 2 Prie-Dieu aux montants et barreaux torsadés, recouvert d'une tapisserie avec les initiales des propriétaires de l'époque.
- 16) Un banc de 1755 en chêne, quatre places portant également les initiales des propriétaires.

(Ci-joint photographies)

Bien cordialement.

Letellier Raymond

L'AGRICULTURE

Extrait: curés et vicaires des Yvelines au cour de la période révolutionnaire 1789 - 1802 (de Bernadette Dieudonné)

La vie de nos curés à la Révolution

Ainsi pendant la Terreur, les églises étant fermées, de nombreux prêtres baptisèrent les enfants à domicile. A Cravent le curé PROVOST sans être jamais inquiété, "continue de tenir son registre de baptêmes et mariages durant toute la Révolution, dont les décrets et les lois ne parviennent sans doute pas jusque là".

Il est aussi officier d'état-civil et, dans les actes publics se refuse à utiliser le calendrier révolutionnaire, jusqu'en septembre 1793, date à laquelle il est remplacé

Ministère ou "superstition" ?

L'EPIZOOTIE

L'exercice du culte catholique est rendu difficile depuis le coup d'état du 18 fructidor. Les fêtes républicaines sont obligatoires, ainsi que l'usage du décadi, qui consiste à cesser le travail une fois tous les dix jours.

Si les habitants de Limetz accusent leur curé LERICHE d'être l'auteur d'une épizootie - due en fait à la mauvaise construction des locaux abritant les bêtes - d'autres villageois ne craignent pas de

L'ÉPIZOOTIE (suite)

faire appel à leur curé lorsqu'ils sont dans le besoin. Et pour les habitants de la campagne, vivant du travail des champs et de l'élevage, l'épizootie qui se propage en 1797 dans plusieurs communes de l'ouest du département représente une véritable catastrophe.

Comme "plusieurs bestiaux étoient périés dans les environs de la maladie épizootique régnant", que "tous craignoient ses dengereux effets , ... s'imaginant d'ailleurs que l'aspersion (d'eau bénite) de ces mêmes animaux pouvoit détourner le fléau dont ils étoient menacés", les quatre curés des communes de CRAVENT, CHAUFFOUR, BLARU et JEUFOSSE, "sur les instances et sollicitations des citoyens propriétaires des bestiaux", se sont disent-ils, prêtés à leurs faiblesses en aspergeant les animaux qui font toutes leurs richesses". Charles Bernadin François RENOUF, curé de Blaru ajoute qu'il a cru devoir céder dans la crainte qu'il ne survint quelque trouble ou agitation populaire", tellement "les têtes étoient exaltées et en effervescence".

Les documents ne disent pas si l'épizootie a été circonscrite, mais nous apprennent que les quatre curés - Louis PROVOST, Jean Louis Antoine DAUCHEL, Charles Bernadin François RENOUF, Pierre LEFOUR - qui avaient béni des troupeaux dans leur propre village et dans les environs (SAINT-ILLIERS-le-BOIS et SAINT-ILLIERS-la-VILLE)- ont été accusés d'avoir "abusé de la circonstance alarmante de l'épizootie pour enfreindre les lois sur la police des cultes en faisant des exorcismes publics sur les bestiaux" et condamnés chacun à cent francs d'amende et un mois d'emprisonnement.

L'ÉPIZOOTIE (suite)

Par cette punition, les juges pensaient qu'il était "important de réprimer des superstitions d'autant plus dangereuses qu'elles tendent visiblement à perpétuer les peuples dans l'abrutissement de l'ignorance" et que "cette aspersion, ridicule aux yeux de la Raison, tend évidemment à propager le fanatisme et à entretenir dans l'esprit des citoyens de la campagne des idées fausses entièrement opposées à la propagation des principes républicains et au progrès des lumières..."

Dans l'esprit des paysans de l'époque, le geste qu'ils ont demandé à leur curé n'était-il pas tout simplement de placer leur instrument de travail sous la protection de Dieu ?

Pendant longtemps, et de nos jours encore, les champs sont bénis au moment des Rogations, de même que les premières pierres des édifices importants. Par l'intermédiaire du prêtre, le travail de hommes est ainsi sanctifié au cours des jours et des saisons.

Cravent en 1792, Canton de Bonnières-sur-Seine. Extrait: de l'Histoire de Mantes et du Mantois, de Marcel Larchiver

Election	Doyenne	Bailliage	Grenier à sel
Evreux	Pacy	Chartres	Vernon
Chef lieu de canton:		1790 - Rosny,	1801 - Bonnières
Nombre de feux		nombre d'habitants	
1685 = 67	1718 = 61	1790 = 300	1801 = 315

L'agriculture

Statistique de l'arrondissement de Mantes par Armand Cassan
Sous-Préfet "1833".

Imprimerie de A.F. à Forcade rue Notre-Dame 183.

CRAVENT

Cravent 137 habitants. Hameau de Longuemare 30, "Val-Contard" 21
les Carrières 15, la Bourdonnerie 7, la Pierre 2, total 212 habitants.

La Commune de Cravent (Cravento) située sur un plateau dont
l'élévation permet de découvrir la plaine d'Ivry, est d'origine plus an-
cienne que Bréval (elle avait au moyen âge un château construit vers le
9em siècle qui soutint plusieurs sièges et qui fut détruit à la fin du
XVIem siècle, durant les guerres civiles; il en reste plusieurs souter-
rains un entre autres sous le carrefour de Cravent. (sur notre prochain
N° le 21).

La tour du Val-Comtat ou Val-Contard qui existe encore, à envi-
ron 15 mètres d'élévation et 3 mètres d'épaisseur; on remarque autour de
cette ruine, plusieurs puits de 30 mètres de profondeur.

La Commune en compte 35 et 25 mares.

Le château d'un goût moderne, appartient à Monsieur de Sengense.

(Bréval son château bâti de 1060 à 1480 ? par Goel, fils de
Robert d'Ivry).

.....

L'agriculture (suite)

Statistique de L'arrondissement de Mantes par Armand Cassan.

La commune de Cravent et de Saint-Illiers-le-Bois à l'élection d'Evreux.

A partir de 1790, les électeurs sont supprimés, la France est divisée en départements et l'administration des districts remplace celle des subdélégués.

Chauffour et Cravent ont une compagnie de gardes nationaux, suivant une ordonnance du Roi du deux décembre 1831.

Statistique des "animaux de ferme"

Chevaux	Canton de Bonnières	1831
Anes	-----	522
Vaches	-----	3204
Moutons	-----	10934
Chèvres	-----	63
Porcs	-----	2253

(En 1833: 212 personnes vivaient à Cravent en partie de la culture et de l'élevage, toutes les familles avaient un jardin et un poulailler; il y avait aussi les journaliers qui venaient parfois de très loin pour biner les betteraves ou faire les moissons etc...).